

Accréditation des centres ACET

Liste à cocher des standards nationaux de sécurité

Les centres membres ACET désirant obtenir la désignation de centre ACET accrédité doit atteindre 100% de ces standards nationaux de sécurité. Ces standards sont reconnus et acceptés par l'assureur de l'ACET ----«Il est entendu et accepté que cette police est conditionnelle à ce que le Centre d'Équitation Thérapeutique rencontre les standards d'accréditation de l'ACET tel qu'énoncés dans le Guide des Standards Nationaux de Sécurité de l'ACET au dossier de la compagnie d'assurance»---- extrait du résumé d'assurance de l'ACET. Pour les centres détenant une assurance d'une compagnie autre que celle proposée par l'ACET, cette liste à cocher doit être envoyée à l'assureur.

DÉTAILS DE LA VISITE

Centre/Location: _____

Personne ressource au centre: _____

Premier responsable de la visite du centre: _____

Second responsable de la visite du centre: _____

Date prévue de la visite: _____

INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS:

1. Il est requis que tous les espaces utilisés par les clients soient faciles d'accès, incluant les salles de toilettes équipées de barres d'appui et de dégagement de 5 pieds.

Oui Non Commentaires: _____
2. Il est interdit de fumer dans l'écurie, sur la piste ou dans toute installation associée directement à la conduite du programme. Des affiches à cet effet doivent être apposées de façon évidente et permanente à chacune des entrées du bâtiment.

 Oui Non Commentaires: _____
3. On ne doit entreposer aucun matériau inflammable tel que de l'essence, de la peinture ou du kérosène dans le voisinage de l'écurie. Ces objets seront entreposés dans un local séparé et situé à au moins 50 pieds du bâtiment, et seront identifiés par des affiches indiquant la présence de matériel dangereux (eg dans un cabanon sur lequel on lira très clairement «essence entreposée ici».)

 Oui Non Commentaires: _____
4. Des extincteurs appropriés, tels que recommandés par le service d'incendie local, doivent être placés dans les écuries, le manège et les bureaux. Les extincteurs doivent être rechargés et inspectés chaque année. La carte d'inspection de chaque extincteur doit être signée et datée par l'inspecteur. Des affiches seront placées de façon visible indiquant clairement la location des extincteurs (e.g. à l'extérieur du bâtiment - «extincteur à l'intérieur du bâtiment près de la porte du bureau à gauche.»)

 Oui Non Commentaires: _____
5. **Des exercices d'évacuation en cas d'incendie doivent être faits deux fois par année et doivent impliquer tout le personnel et les instructeurs. (Il est fortement recommandé qu'une des deux pratiques aille lieu en hiver durant les conditions de neige et de glace.)** Un rapport signé et daté confirmera la tenue d'un exercice de feu; ce rapport inclura le nombre de personnes, employés, bénévoles, cavaliers et chevaux impliqués, ainsi que le temps d'exécution depuis le son de l'alarme jusqu'à ce que tout le monde soit réuni dans un endroit sécuritaire et bien identifié. Ce rapport sera complété et signé par la directrice du programme ou l'instructeur chef.

Le centre doit posséder un plan de sécurité incendie – et le soumettre au Service d’Incendie de sa municipalité. Si le Service d’Incendie ne le veut pas ou n’en a pas besoin, il peut être conservé au Centre – mais ces divers scénarios peuvent être discuté au moment de la visite – car nous comprenons que plusieurs programmes opèrent sur le site d’un tiers ou utilisent les chevaux d’un tiers. L’objectif principal étant toujours la sécurité – même un petit programme opérant à temps partiel nécessite un plan d’évacuation, exercé deux fois par année.

(Des exemples sont disponibles auprès du bureau de l’ACET). *Vous devez quand même exécuter deux exercices de feu par année.*

Oui Non Commentaires: _____

6. Les numéros d’appel des secours et les indications pour se rendre aux installations doivent être affichés près d’un ou des téléphone(s). L’endroit où se trouvent les autres téléphones et la procédure à suivre en cas d’urgence doit être affichés près de l’entrée de l’écurie.

Oui Non Commentaires: _____

7. Les trousse de premiers soins vétérinaires doivent être munies du matériel minimum exigé suivant l’Annexe 1. Ce matériel doit être facile d’accès et rangé dans un endroit clairement indiqué.

Si le programme se déroule dans un établissement géré par une autre personne, le personnel du programme doit faire tout en son possible pour que l’établissement rencontre ces exigences, même si le personnel du programme n’est pas autorisé à soigner les chevaux de l’établissement. Le personnel du programme doit également demandé une autorisation écrite à l’effet que les trousse de premiers soins soient rendues disponibles pour vérification lors de l’évaluation de la gestion du risque. Advenant le refus du propriétaire de se soumettre à ces exigences, la demande écrite et l’indication du refus seront remises à la personne responsable de la visite.

Oui Non Commentaires: _____

8. La trousse de premiers soins pour humains doit être bien garnie, suivant les exigences minimales indiquées à l’Annexe 1. Cette trousse doit être accessible et bien identifiée. Si le programme se déroule dans un autre site, il est suggéré de remplir une boîte et de la transporter à l’endroit où se déroulent les leçons.

Oui Non Commentaires: _____

9. Un poste d’urgence de lavage des yeux ou une bouteille de liquide à cet effet doit se trouver sur les lieux et accessible à tout le personnel et aux bénévoles. Si le programme se déroule sur un autre site, ce poste peut être portatif. (Voir plus d’information à la fin de ce document.)

Oui Non Commentaires: _____

10. L’écurie, y compris les stalles, les barreaux et le grillage, doit être en bon état. Les stalles doivent être propres et contenir suffisamment de litière pour les chevaux. Vous référer au site de l’ACET pour les directives concernant la grandeur des stalles.

Oui Non Commentaires: _____

11. Tout le matériel utilitaire (fourches, râtaux, etc.) doit être rangé de façon sécuritaire (dents des fourches vers le mur).

Oui Non Commentaires: _____

12. Les aliments pour les chevaux doivent être entreposés de façon sécuritaire et inaccessible aux chevaux.

Oui Non Commentaires: _____

13. La sellerie doit être propre et l'équipement placé de façon ordonnée et sécuritaire.

Oui Non Commentaires: _____

14. Le manège, les clôtures et les barrières doivent être en bon état. Des pare-bottes doivent couvrir toutes les protubérances dans le but de protéger les genoux des cavaliers et des bénévoles et doivent être installées dans le manège intérieur.

Oui Non Commentaires: _____

15. La rampe d'accès et (ou) le montoir doivent être faciles d'accès, en bon état et si cela est possible, séparés du manège.

Oui Non Commentaires: _____

16. Les chiens ne sont pas autorisés dans le manège lorsqu'il y a présence de chevaux/cavaliers. Nous recommandons fortement que les visiteurs n'emmènent pas leur chien car la prévisibilité de leur comportement ainsi que la capacité du propriétaire à les contrôler ne peut être garantie. Les chiens de service sont exclus de cette exigence.

Oui Non Commentaires: _____

CHEVAUX

1. Les selles, les brides et autres équipements doivent être vérifiés et nettoyés régulièrement. Les réparations doivent être faites lorsque nécessaires. Un registre des réparations d'équipement doit être maintenu. Il est recommandé qu'une personne soit désignée comme responsable du nettoyage et des réparations des équipements.

Si le programme se déroule dans un établissement géré sous le contrôle d'une autre personne, le personnel du programme doit faire son possible pour que l'établissement rencontre ces exigences, en ce qui concerne l'équipement utilisé pour le programme d'équitation thérapeutique. Le personnel du programme doit également demandé une autorisation écrite à l'effet que les dossiers d'entretien soient rendus disponibles pour vérification lors de l'évaluation de la gestion du risque. Advenant le refus du propriétaire de se soumettre à cette exigence, la demande écrite et l'indication du refus seront remises à la personne responsable de la visite.

Le programme doit se soumettre à cette exigence pour l'équipement qu'il possède/gère.

Oui Non Commentaires: _____

2. Suivant les exigences de l'assureur de l'ACET, lorsque les chevaux sont au travail, les équipements suivants sont requis pour des raisons sécuritaires :

- *Bride avec rênes attachées au mors (pour un cavalier indépendant avec mains sages). Également lorsque ce cheval est mené car le meneur aura un meilleur contrôle en cas d'urgence s'il mène à partir du licou.*
- *Le cavesson peut être ajusté sous les montants de la bride et le cheval mené par le cavesson (les rênes seront nouées sur le cou ou à travers la prise de main).*
- *Il existe un combiné bride/cavesson développé et utilisé par plusieurs centres ACET, très efficace et léger pour le cheval. Contacter le bureau de l'ACET pour plus d'information. Les brides sans mors*

peuvent également être utilisées mais pas les hackamores mécaniques. En cas de doute, contactez le bureau de l'ACET et votre demande sera réacheminée à la personne appropriée.

Pour les centres rencontrant des restrictions sur l'usage des brides parce que les chevaux ne leur appartiennent pas, nous suggérons de discuter avec les propriétaires de ces chevaux des exigences de sécurité ACET et de la possibilité d'une entente signée à l'effet que les chevaux ne seront jamais menés par le mors. Mener un cheval par le licou avec un cavalier sur son dos, offre très peu de contrôle.

Oui Non Commentaires: _____

3. Donner des gâteries :

- Ne jamais nourrir directement de la main mais plutôt d'un bol ou d'un seau, et éviter de le faire dans le manège, là où travaille le cheval.
- Ne pas nourrir le cheval lorsqu'il a un mors dans la bouche.
- Après la leçon, déseller le cheval, le détacher et l'emmener dans sa stalle où la gâterie peut être offerte dans un bol – ou si le cheval retourne directement au pâturage, lui donner la gâterie juste en sortant de l'écurie avant de le mener au pâturage.

Raisonnement :

- Quand le cheval a le mors dans la bouche, il est au travail
- Nourrir le cheval sur les chaînes peut entraîner un piétinement d'impatience devenant un danger lorsque le cavalier et les bénévoles circulent autour du cheval
- Nourrir doit se faire dans l'environnement le plus sécuritaire

4. Des registres à jour pour le soin des chevaux, y compris les vaccins, les traitements vermifuges et les soins fournis par le maréchal-ferrant, doivent être disponibles en tout temps. Un échantillon de Dossier de Santé du Cheval est disponible gratuitement auprès de l'ACET à l'usage des programmes.

Si le programme se déroule dans un établissement géré sous le contrôle d'une autre personne, le personnel du programme doit faire tout en son possible pour que l'établissement rencontre ces exigences. Le personnel du programme doit également demander une autorisation écrite à l'effet que ces dossiers soient rendus disponibles pour vérification lors de l'évaluation de la gestion du risque. Advenant le refus du propriétaire de se soumettre à cette exigence, la demande écrite et l'indication du refus seront remises à la personne responsable de la visite.

Oui Non Commentaires: _____

5. Les chevaux doivent pointer entre 2.5 – 4.0 sur une échelle de 0-5 selon le Tableau des Cotes de Chair; ils seront bien nettoyés (brossés fréquemment, boue et bavure enlevés, soins convenables aux pieds). Une copie du Tableau des Cotes de Chair est disponible auprès du bureau de l'ACET ou peut être visualisé à www.omafra.gov.on.ca.

Si le programme se déroule dans un établissement géré sous le contrôle d'une autre personne, le personnel du programme doit faire tout en son possible pour que l'établissement rencontre ces exigences. Où cela n'est pas possible, le personnel du programme conservera ses propres dossiers concernant le pansage et les soins aux pieds pour la durée du programme d'équitation thérapeutique.

Oui Non Commentaires: _____

6. Les chevaux seront entraînés de façon régulière afin de s'assurer qu'ils sont sécuritaires au pas, au trot et au galop – répondant aux aides de façon appropriée. Un entraînement constant avec des jeux, des accessoires, des fauteuils roulants, des béquilles, etc. doit être maintenu. Les chevaux seront entraînés à rester sage durant la monte et à la rampe et seront menés sans mordiller. **Un horaire d'entraînement écrit doit être disponible.**

Oui Non Commentaires: _____

7. Les chevaux doivent être gardés à une distance sécuritaire les uns des autres dans l'écurie comme au manège (au moins une longueur de cheval).

Oui Non Commentaires: _____

8. Les enclos seront suffisamment grands pour que les chevaux puissent exprimer des comportements normaux – courir, se rouler, interagir avec les pairs. Une sortie quotidienne est recommandée.

Oui Non Commentaires: _____

PERSONNEL:

1. Pour tous les instructeurs adjoints ACET, une confirmation avec document en soutien, doit indiquer que cet instructeur enseigne seulement à un élève à la fois.

Oui Non Commentaires: _____

2. Les leçons de groupe seront enseignées par un instructeur détenant la certification intermédiaire ou un niveau plus élevé.

Oui Non Commentaires: _____

3. Bien que les bénévoles et le personnel ne travaille pas de façon isolée avec les clients d'équitation thérapeutique, tout le personnel, payé ou bénévole, âgé de 18 ans et plus doit se soumettre à une vérification des antécédents judiciaires (premier niveau seulement) avant de pouvoir travailler dans un programme. NB – de nombreux services de police feront cette vérification gratuitement lorsqu'il s'agit d'un travail auprès d'un organisme de charité.

Oui Non Commentaires: _____

4. Tout le personnel et les bénévoles doivent être formés afin de pouvoir exécuter correctement le noeud d'attache, **lorsque requis dans les opérations normales du centre**. Des mousquetons d'urgence/panique peuvent également être utilisés.

Oui Non Commentaires: _____

5. **Les instructeurs et instructrices payés et bénévoles** doivent détenir un certificat de secourisme **Standard** avec RCR à **jour** (adulte, enfant, bébé). Le personnel bénévole devrait également être encouragé à prendre des cours de secourisme et de RCR.

Oui Non Commentaires: _____

6. Le personnel qui travaille auprès des chevaux doit porter des chaussures fermées sécuritaires (pas obligatoirement des bottes de sécurité) qui protègent les talons et les orteils (i.e. *aucune sandale, crocks ou autres chaussures du genre*).

Oui Non Commentaires: _____

7. Les bénévoles doivent apprendre les techniques de base pour le maniement des chevaux en plus de savoir mener le cheval à la laisse (meneur), accompagner et soutenir le cavalier ou la cavalière. On recommande que tous les centres organisent des séances de formation des bénévoles données par un

instructeur ACET ou l'instructeur ayant le plus haut niveau de certification ACET dans le centre. Les bénévoles devraient comprendre le contenu des cours et l'objectif du plan de cours.

Oui Non Commentaires: _____

8. Les instructeurs devraient être formés pour suivre la procédure correcte en cas d'incident/accident (par exemple, un cavalier qui tombe de cheval). Cette procédure devrait être disponible par écrit.

Oui Non Commentaires: _____

9. Des ateliers pratiques pour les bénévoles doivent être offerts régulièrement et un guide sur les mesures de sécurité doit être mis à la disposition de tout le personnel du programme.

Oui Non Commentaires: _____

10. Tous les instructeurs doivent être certifiés par l'ACET ou faire la preuve qu'ils travaillent en vue d'obtenir la certification. Ils doivent en faire une priorité. L'adhésion à l'ACET doit être en vigueur et les heures de mise à jour doivent être complétées. D'autres certifications comparable (PATH) ou de pays membres de HETI seront acceptées mais l'adhésion et la mise à jour des heures de perfectionnement des instructeurs font toujours partie des exigences préalables.

Oui Non Commentaires: _____

11. Tout le personnel sera encouragé à se laver les mains fréquemment lors du travail avec les chevaux. Des avis à cet effet seront placés dans le bâtiment afin de le rappeler au personnel et aux bénévoles.

Oui Non Commentaires: _____

12. Des bombes approuvées ASTM seront portées par tout le personnel et les cavaliers dans les circonstances suivantes :

- *Lors du pansage par les cavaliers*
- *A cheval (voir prochaine section)*
- *En longeant un cheval*
- *En longeant en liberté (le cas échéant)*

CAVALIERS ET CAVALIÈRES

1. Si le programme accueille des enfants/adultes avec déficiences physiques, les suggestions du physiothérapeute seront au dossier.

Oui Non Commentaires: _____

2. A cheval, chaque cavalier portera une bombe approuvée ASTM/SEI correctement ajustée et fixée par un harnais de sécurité permanent. Ceci s'applique aux instructeurs, aux cavaliers exerçant les chevaux et aux bénévoles éduquant les chevaux durant les leçons, etc. Voir les directives sur les casques légers dans le Manuel de l'ACET.

Oui Non Commentaires: _____

3. Des étriers de sécurité doivent être utilisés (e.g. Bottes Devonshire, étriers Look, Peacock, mousquetons australiens, etc.). Un cavalier qui porte des souliers de course ou des chaussures sans talons doit utiliser des bottes Devonshire. Les selles doivent être munies de prises de main.

Oui Non Commentaires: _____

4. Les formulaires suivants doivent figurer aux dossiers et disponibles pour vérification par les responsables de la visite.

a) Pour les clients/participants :

- i. Recommandation médicale: Ce formulaire sera complété par un médecin si le cavalier a une déficience physique. En l'absence de déficience physique, une référence sera acceptée par tout professionnel de la santé jugeant que le cavalier peut bénéficier de l'équitation thérapeutique (i.e. un psychologue, un physiothérapeute, un ergothérapeute, etc.)
- ii. Évaluation du physiothérapeute (le cas échéant)
- iii. Un formulaire de décharge authentifié, signé par le cavalier ou la cavalière, ou dans le cas d'un(e) mineur(e) par un parent ou un tuteur
- iv. Formulaire de consentement pour prise de photos
- v. Rapport de thérapie (facultatif)
- vi. Rapport de progrès/suivi
- vii. Vérification atlanto-axiale liée au syndrome de Down
- viii. Rapport d'incident (le cas échéant)

b. Pour les bénévoles:

- i. Formulaire de confidentialité, signée et authentifiée
- ii. Formulaire de décharge signée et authentifiée
- iii. Rapport d'incident (le cas échéant)

Oui Non Commentaires: _____

5. Un instructeur doit superviser les procédures pour monter et descendre de cheval de façon sécuritaire, avec l'appui d'un thérapeute, lorsque nécessaire.

Oui Non Commentaires: _____

6. Hippothérapie : Si l'hippothérapie est offerte dans le cadre du programme, l'instructeur sera responsable du cheval et un professionnel de la santé (physiothérapeute ou ergothérapeute) qui a pris les cours de base et/ou intermédiaires en hippothérapie **avec AHA**, sera responsable du cavalier ou de la cavalière. Ces deux personnes doivent être présentes pendant les séances.

Oui Non Commentaires: _____

7. Cheval et Bien-être : Si ce volet est offert dans le cadre du programme, l'instructeur sera responsable du cheval et détiendra la certification CBE requise du le professionnel équestre ACET – de base ou plus. Le professionnel de la santé détiendra la certification CBE requise du professionnel en santé mentale – de base ou plus. (Le modèle ACET pour CBE est une interaction individuelle avec une équipe de deux personnes : un professionnel équestre et un professionnel de la santé mentale/de l'éducation travaillant en partenariat avec un cheval et un client. Le client portera toujours la bombe.)

8. La monte en tandem: cette activité n'est pas autorisée par l'ACET et ne sera pas couverte par le programme d'assurance de l'ACET. Le centre se conforme aux politiques de l'ACET concernant la monte en tandem.

Oui Non Commentaires: _____

POLITIQUES, PROCÉDURES ET FORMULAIRES :

Le personnel responsable de la visite doit vérifier chacune des politiques suivantes ainsi que les dossiers du centre :

1. Procédures d'urgence
 Oui Non Commentaires: _____
2. Procédures d'accident/incident et échantillon du formulaire d'incident
 Oui Non Commentaires: _____
3. Cavalier/Cheval ratio de poids suivant les politiques de l'ACET
 Oui Non Commentaires: _____
4. Politiques de limites de poids (180 lbs) suivant les politiques de l'ACET et de HETI
 Oui Non Commentaires: _____
5. Profils des cavaliers complétés
 Oui Non Commentaires: _____
6. Dossiers vétérinaires
 Oui Non Commentaires: _____
7. Horaire d'alimentation
 Oui Non Commentaires: _____
8. Dossiers de soins aux chevaux
 Oui Non Commentaires: _____
9. Description des tâches/attentes pour chaque poste
 Oui Non Commentaires: _____
10. Planification de formation continue pour les instructeurs
 Oui Non Commentaires: _____
11. Code vestimentaire pour les instructeurs et les bénévoles
 Oui Non Commentaires: _____
12. Code vestimentaire pour les cavaliers
 Oui Non Commentaires: _____
13. Date de confirmation de recharge des extincteurs de feu-vérification mensuelle recommandée

Oui Non Commentaires: _____

14. Autres dossiers/politiques révisés et commentaires

OBSERVATION DE LEÇON(S)

Le personnel responsable de la visite doit observer au moins une leçon enseignée par un instructeur du centre. Si plus d'une leçon est observée, s.v.p. compléter une page additionnelle pour chaque leçon.

Liste des leçons observées :

Instructeur : _____ Niveau de certification : _____

Type de leçon : 1 : 1 Groupe # élèves : _____

Qualité globale de la leçon : Excellente Satisfaisante Besoin d'amélioration

1. Le processus de harnachement a-t-il été complété de façon sécuritaire?

Oui Non Commentaires : _____

2. Le processus de mise en selle a-t-il été complété de façon sécuritaire?

Oui Non Commentaires : _____

3. Le harnachement a-t-il été vérifié en temps opportun (3 vérifications minimum – avant la monte, après la monte et avant de trotter)?

Oui Non Commentaires : _____

4. L'équipement utilisé était-il approprié à la leçon et en bon état?

Oui Non Commentaires : _____

5. La leçon dans son ensemble a-t-elle été enseignée de façon sécuritaire?

Oui Non Commentaires : _____

6. Y avait-il un bon contrôle des cavaliers?

Oui Non Commentaires : _____

7. Meneurs et accompagnateurs étaient-ils efficaces et paraissaient-ils bien préparés à leurs fonctions?

Oui Non Commentaires : _____

8. Le processus de descente a-t-il été complété de façon sécuritaire?

Oui Non Commentaires : _____

Commentaires de l'examineur :

Personnel ACET responsable de la visite – résumé global et commentaires

Sécurité globale du programme de ce centre : Excellent Satisfaisant Besoin d'amélioration

S.v.p. commentez sur les 'bonnes pratiques' ou les aspects uniques et positifs de ce programme :

S.v.p. énumérez les points clés inquiétants ou recommandations pour ce centre :

S.v.p. fournir tout autre commentaire :

RECONNAISSANCE ET SIGNATURES :

1er responsable de la visite: _____ Date: _____

2e responsable de la visite: _____ Date: _____

Représentant(e) du centre: _____ Date: _____

ANNEXE A

EXIGENCES EN MATIÈRE DE SOINS AUX CHEVAUX ET DE SECOURISME VÉTÉRINAIRE

1. Les items suivants doivent être disponibles:

Thermomètre et ouate	Ciseaux chirurgicaux à bouts ronds
Cataplasme	Serviettes et éponges propres
Gazes stériles et compresses stériles	Solution Bétadine
Bandages et piqués pour les membres des chevaux	Sel de table <i>et</i> sel d'Epsom
Onguent antibiotique (e.g. Furasone)	Gelée de pétrole (Vaseline)

2. **Demandez toujours à un vétérinaire de vérifier les blessures aux yeux et n'utilisez jamais de médicaments destinés aux humains pour traiter les problèmes oculaires d'un cheval**
3. Assurez-vous que tous les médicaments sont étiquetés et portent une date.
4. Rangez les médicaments dans un cabinet sec et propre.
5. Gardez les numéros de téléphone du maréchal-ferrant et du médecin vétérinaire à portée de la main.
6. Les médicaments sous prescription doivent être éliminés à la fin de la période de traitement.
7. Toujours compléter les formulaires de médication.

Soins vétérinaires

1. Un cheval restera en santé la majorité du temps si on lui donne des soins constants et de bonne qualité qui comprennent notamment un approvisionnement constant en eau fraîche, une alimentation régulière et de bonne qualité, une bonne litière propre dans une stalle en bon état, et un abri contre les éléments. Le propriétaire attentif qui connaît bien son cheval et observe tout changement dans son comportement normal ou son apparence pourra rapidement déceler les indices qu'il est mal en point.
2. Voici les **indices de bonne santé**:
 - Le cheval se déplace et se tient debout d'une manière égale, et se comporte normalement.
 - Le cheval paraît confiant et alerte.
 - La peau du cheval est lâche, souple, et se déplace facilement au-dessus des structures sous-jacentes.
 - Lorsque le cheval est au repos, il est exempt de sueur, sauf lorsqu'il fait chaud.
 - Les yeux du cheval sont grand ouverts, brillants et clairs.
 - La conjonctive (membrane) sous les paupières et la muqueuse des narines sont couleur saumon.
 - Le cheval mange bien et mâche normalement.
 - Le cheval a une bonne condition de chair et n'est ni trop maigre, ni trop gras (consultez le Tableau des cotes de chairs).
 - Il n'y a pas d'enflure ou de points de chaleur dans les pattes.
 - Le cheval urine plusieurs fois par jour et son urine est de consistance un peu épaisse et incolore ou jaune pâle.
 - Le cheval excrète des déjections environ huit fois par jour sous forme de boules humides brunes qui se rompent quelque peu lorsqu'elles frappent le sol et qui ne dégagent pas une forte odeur. Lorsque le cheval est au pâturage, les déjections peuvent être moins compactes et de couleur un peu moins foncée.
 - Au repos, la fréquence de respiration du cheval est de 8 à 12 respirations par minute.
 - La température normale du cheval est de 38°C (100.5°F). Si la température du cheval grimpe à 39°C (102°F) ou plus, on devrait communiquer avec un ou une vétérinaire.
 - Au repos, le pouls normal du cheval (battements de cœur) est de 36 à 42 battements la minute. Les jeunes chevaux et poneys peuvent avoir un pouls plus élevé – jusqu'à 45 battements la minute. On

peut sentir le pouls sur l'artère qui se trouve en dessous et à l'intérieur de l'os de la mâchoire inférieure.

3. Les **indices de mauvaise santé ou de blessure** sont énumérés ci-dessous.

Si le cheval démontre deux de ces symptômes, quels qu'ils soient, il est recommandé de communiquer avec un vétérinaire.

- Museau ou yeux qui coulent.
- Contusions, enflures ou coupures.
- Manque d'appétit.
- Apathie.
- Plaques de peau sans poil.
- Chaleur et (ou) enflure dans les pieds ou les pat
- Toute bosse inhabituelle.
- Toux persistante.
- Pouls accéléré.
- Augmentation de la température.
- Augmentation du taux de respiration ou narines évasées lorsque le cheval est au repos.
- Agitation.
- Pelage sec ou sans lustre.

Il est recommandé de déterminer la température et le pouls moyen de votre cheval au repos de sorte que vous ayez des données comparatives si votre cheval semble malade.

L'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) endosse les indices de santé énumérés ci-haut. L'ACMV souligne que vous devriez vous familiariser avec les chevaux qui vous appartiennent ou avec lesquels vous travaillez. Chaque fois que vous soignez un cheval ou que vous le nourrissez ou le fait travailler, vous devriez l'observer afin de développer une meilleure compréhension de son comportement normal, de son attitude et de sa condition physique.

Exigences relatives aux premiers soins à apporter aux humains:

1. Chaque employeur qui emploie un maximum de cinq travailleurs par quart de travail à un lieu de travail donné doit fournir et maintenir au lieu de travail un poste de secourisme muni d'une trousse de premiers soins contenant au moins les articles suivants (ou selon la réglementation sur la Santé et la Sécurité en vigueur dans votre province) :
 - Une copie de la dernière édition d'un manuel standard de secourisme de base.
 - Un carton d'épingles de sûreté.
 - des bandages, y compris:
 - 12 pansements adhésifs, enveloppés individuellement
 - Deux rouleaux de gaze d'une largeur de deux pouces
 - Quatre compresses de gaze stérile de trois pouces carrés
 - un bandage triangulaire / des compresses
 - deux pansements de 4 po. carrés ou deux bandages stériles de 4 po.
2. Tout employeur employant de 6 à 15 travailleurs par quart de travail à un lieu de travail donné doit fournir et maintenir une station de secourisme munie d'une trousse de premiers soins contenant au moins (ou selon la réglementation sur la Santé et la Sécurité en vigueur dans votre province) :
 - Une copie de la dernière édition d'un manuel standard de secourisme de base.
 - Un carton d'épingles de sûreté.
 - des bandages, y compris:
 - 24 pansements adhésifs enveloppés individuellement
 - quatre rouleaux de gaze d'une largeur de deux pouces
 - 12 compresses de gaze stérile de trois pouces carrés
 - quatre rouleaux de gaze d'une largeur de quatre pouces
 - six bandages triangulaires

- deux rouleaux de matelassure (ouate/piqué)
 - attelle démontable
 - compresses chirurgicales stériles pour pansement de pression, enveloppées individuellement
3. Il est nécessaire que chaque programme possède une station de lavage oculaire bien identifiée et facilement accessible dans l'écurie. Vous pouvez vous la procurer d'un fournisseur d'équipement de sécurité. Si le programme se déroule dans un établissement géré sous le contrôle d'une autre personne, vous pouvez utiliser une unité mobile qui se déplacera avec vous accompagnée de la trousse de premiers soins, le tout disponible durant les activités du programme.

Plusieurs options sont disponibles – sur un site permanent, il est recommandé que la station soit sécurisée au mur et clairement identifiée, préférablement près d'un endroit chauffé afin que les bouteilles y soient entreposées durant les mois d'hiver très froid (avec indications claires de l'endroit où elles sont). Les bouteilles de plastique dont la solution est préparée commercialement coûtent moins cher, mais sont à usage unique ce qui revient plus cher à la longue.

Le matériel de lavage des yeux est disponible dans les points de vente de fournitures de Santé & Sécurité. Les nouvelles bouteilles, bien que plus dispendieuses à l'achat, sont réutilisables car elles ne viennent pas en contact avec les yeux et portent une date d'expiration de trois ans.

Pour empêcher l'accumulation de poussières, de petits gobelets de plastique peuvent être utilisés pour recouvrir les bouteilles.



Association Canadienne d'Équitation Thérapeutique

EXERCICE DE FEU

NOM DU CENTRE : _____

DATE DE L'EXERCICE DE FEU : _____

HEURE DE L'ALERTE : _____

NOMBRE DE :

CAVALIERS	
BÉNÉVOLES	
PARENTS	
PERSONNEL	
CHEVAUX	

Heure où tous étaient en sécurité et comptabilisés à l'endroit de rassemblement prévu : _____

Signé _____ **Témoin** _____

S.v.p. imprimez le nom et le poste sous chaque signature.

EMERGENCY



BIO MED WASH
PERSONAL
EYE & SKIN - FIRST AID



For Refills call PROBUY SAFETY
1-866-776-2891

EYE WASH STATION

PLEASE NOTE:

EYE WASH BOTTLE ABOVE
PAPER TOWEL DISPENSER
IN WASHROOM
(DURING WINTER)